



Rectificatif pour cause d'erreur  
matérielle dans le décompte des voix  
21 voix "Pour" au lieu de 22 voix "Pour"

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 21 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt et un janvier à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

<p>Réf : TS/MBM</p> <p>Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 27</p> <p>Présents : 22 Pouvoirs : 5 Absent : 0</p> <p>Date de la convocation : 15 janvier 2025</p>	<p><b>PRÉSENTS:</b> MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, BARREAU Mireille, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, BEUGIN Valérie, GABIGNON Christophe, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, PIAULET Christine, DEBIAIS Viviane, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, POISSON Jean-François.</p> <p><b>REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :</b> DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD VERDUZIER Jean-Bernard représenté par B GARNIER VERDUZIER Kevin représenté par B CROC ROBIN Nadia représentée par V DEBIAIS ROYER Freddy représenté par C PIAULET</p> <p><b>ABSENT : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Dominique CHALLOT</p>
---	---

### DELIBÉRATION N°09R

Rapporteur : Lydie BARBOTTIN

### OBJET : SEANCES DE SONO-THERAPIE AU MULTI ACCUEIL – CONVENTION DE PARTENARIAT

Le conseil municipal est informé d'un partenariat entre la commune de Naintré et Monsieur Jacquie CHABASSE qui va réaliser des séances de sono-thérapie au sein du multi accueil.

Ces séances auront lieu le jeudi de 9h30 à 10h30 hors vacances scolaires. Elles débiteront le 6 février pour se terminer le 5 juillet 2025.

Ces interventions sont consenties à titre gracieux.

Au vu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal d'approuver la dite convention telle que jointe à la présente délibération.

---


**Considérant** l'intérêt de ces interventions pour les professionnels et les enfants du multi accueil de Naintré,

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
- approuve la convention entre la commune de Naintré et M Jacque CHABASSE relative aux séances de sono-thérapie au multi accueil telle que jointe à la présente;
  - donne tout pouvoir à M le Maire pour la signer au nom de la commune.

**VOTE**

**21 voix "Pour"  
6 abstentions**

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

  
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
le 07/02/2025

